

1472). Le *Compendium breve* du cardinal Lothaire, le premier livre daté, montre dans l'exécution les incorrections d'une œuvre de début (55). Il présente une impression défectueuse : les lignes et les caractères sont mal serrés, trois pages sont retournées, d'autres ne sont imprimées que d'un côté, etc.

Dans les premiers temps à Lyon comme ailleurs, les imprimeurs ont évité de signer et de dater les livres sortis de leurs presses. Il ne serait pas impossible, comme nous l'avons dit plus haut, que quelques impressions, des impressions de peu d'étendue (calendrier, livret d'école, catéchisme, pronostication, etc., lettres, statuts), aient été faites à Lyon avant le *Compendium*. Si cela est, ces impressions ne l'auront devancé que de très peu de temps. Toutefois on n'en sait rien.

Guillaume Le Roy représente bien l'homme qui s'essayait à une entreprise nouvelle. Il a eu, comme imprimeur, ce qu'on pourrait appeler plusieurs *manières*, et la remarque en a été faite par un érudit très expérimenté en ces matières, par M. A. Claudin, l'auteur des *Pérégrinations de Neumeister*.

Guillaume Le Roy était Wallon, c'est-à-dire du pays de Liège, sur les bords de la Meuse, pays de langue française compris entre l'Allemagne et les Flandres. Il a dû faire son apprentissage d'imprimeur dans un de ces pays, probablement dans le dernier. Il est dès lors naturel qu'il ait cherché à imiter des livres imprimés dans les Pays-Bas. Ces lettres gothiques, lourdes, presque

---

(55) La Bibliothèque nationale possède un exemplaire du *Compendium* (réserve, C 5999).